
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

MM. Jeholet, Evrard, Mme Dock et M. Dodrimont

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 29, §1^{er}, aux points 1° et 2° du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le nombre « 2 500 » est remplacé par le nombre « 4 000 ».

JUSTIFICATION

Il y a lieu de respecter au mieux le principe de l'autonomie communale.

P.-Y. JEHOLET

Y. EVRARD

M. DOCK

PH. DODRIMONT